

À noter

Enquêtes publiques

Battenheim : enquête publique sur le Plan local d'urbanisme (PLU) jusqu'au 29 octobre 2019. Le commissaire recevra en mairie le :

- vendredi 11 octobre de 17 à 19 h,
- lundi 28 octobre de 17 à 19 h.

Consultation du dossier possible durant toute la durée de l'enquête en mairie ou sur le site de la préfecture du Haut-Rhin.

Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin : enquête publique sur le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLU) du 7 octobre au 7 novembre 2019. Le commissaire enquêteur recevra le :

- lundi 7 octobre de 8 à 10 h et le jeudi 7 novembre de 17 à 19 h à la Communauté de communes du Centre Haut-Rhin,
- jeudi 10 octobre de 10 à 12 h à la mairie de Niederhergheim et de 14 à 16 h à la mairie d'Oberentzen,
- lundi 14 octobre de 15 à 17 h à la mairie de Niederentzen et de 17h30 à 19h30 à la mairie d'Oberhergheim,
- jeudi 17 octobre de 17 à 19 h et le mardi 5 novembre de 10 à 12 h à la mairie d'Ensisheim,
- vendredi 18 octobre de 10 à 12 h à la mairie de Reguisheim et de 13 à 15 h à la mairie de Meyenheim,
- mardi 22 octobre de 14h30 à 16h30 à la mairie de Munwiller et de 17 à 19 h à la mairie de Biltzheim.

Consultation du dossier possible durant toute la durée de l'enquête sur le site de la Communauté de communes.

Fête de la montagne

Afin de montrer la spécificité de l'agriculture montagnarde au grand public, une Fête de la montagne est organisée **dimanche 6 octobre**, à partir de

Grandes cultures • Chrysomèle des racines du maïs

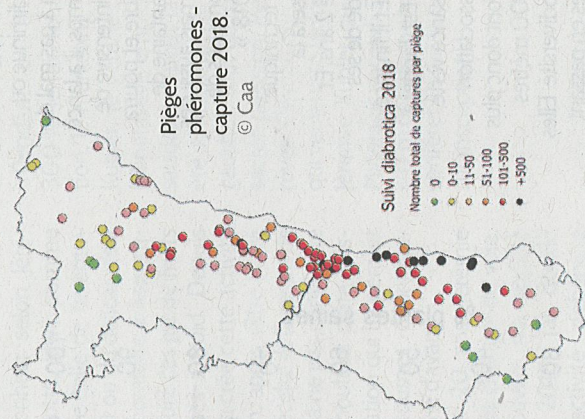
Bilan de la campagne 2019

Avec quelques modifications dans les protocoles de suivis, le réseau de suivi des populations de chrysomèles s'est terminé en septembre. Les résultats confirment une présence toujours croissante du ravageur en Alsace.

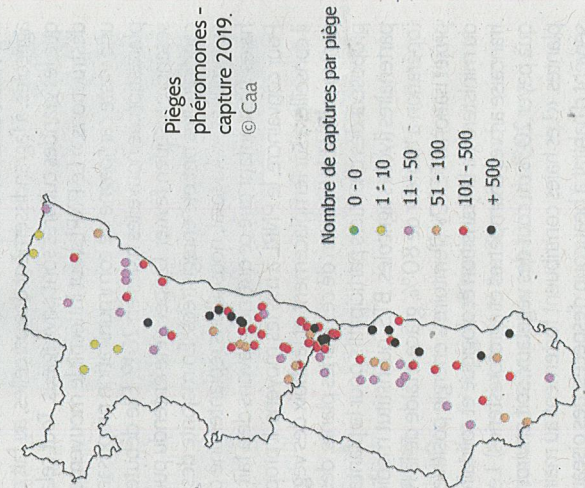
Jusqu'en 2018, le suivi des piégeages était réalisé uniquement avec des pièges sexuels : les femelles *Diabrotica* sont attirées par une capsule de phéromones et retenues sur une surface engluée. Si ce type de piège est adapté à la détection de ravageur, il devient moins pertinent quand les populations augmentent fortement (les plaques étant rapidement saturées d'insectes). Ainsi, en 2018, plusieurs pièges de la bordure rhénane du Haut-Rhin ont dépassé les 500 individus capturés sur la campagne. Il a donc été décidé pour 2019 de recourir, pour les 20 situations les plus infestées, à des pièges chromatiques pour lesquels les adultes de chrysomèles sont uniquement attirés par des plaques jaunes engluées. Ce piégeage est nettement plus adapté à une quantification de l'insecte. Au final, le réseau était composé d'une centaine de pièges sexuels et de 20 pièges chromatiques.

Les captures sur les pièges à phéromones

Plusieurs conclusions s'imposent. D'une part, les pièges à O capture ont quasiment disparu de la région, alors qu'il y en avait une dizaine l'an dernier. Il reste certes des pièges qui capturent moins de 50 individus, mais ils ne représentent qu'un quart des situations. À l'opposé, les pièges qui capturent plus de 500 individus sont en nette augmentation : 17 pièges en 2019 (12 en 2018) alors même que les 20 pièges les plus attractifs de 2018 ont été transformés en chromatiques. D'une manière générale, l'augmentation des populations est constatée dans tous les secteurs de l'Alsace conformément à ce qu'il pouvait être imaginé face à ce type de ravageur. Au final, ce sont un peu plus de



Pièges phéromones - capture 2018. © Caa



Pièges phéromones - capture 2019. © Caa

32 000 individus qui ont été piégés sur 91 pièges, contre 21 600 sur 136 pièges l'an passé (voir cartes).

Les captures sur les pièges chromatiques

Dans la plupart des situations, les résultats sont conformes à ce qui était attendu, à savoir très peu de captures sur la campagne. Sur 16 situations, moins de cinq individus ont été retrouvés sur les plaques jaunes. Par contre, dans deux situations, les captures explosent avec trois individus par jour et par plaque (un site est composé de trois plaques) pour le premier et cinq individus par jour et par plaque pour le deuxième, soit, au total, 551 et 977 captures par site pour la campagne. Pour ce dernier site, l'infestation correspond au seuil de nuisibilité utilisé aux États-Unis.

Ces deux sites ont toujours été fortement infestés et la chrysomèle y trouve certainement des

conditions favorables sans avoir besoin de se déplacer. D'autres situations de ce type peuvent exister ailleurs sur la bande rhénane, un réseau de piégeage d'une centaine de parcelles ne pouvant pas détecter toutes les situations.

Pour cette raison, la surveillance doit être développée par chaque agriculteur pour connaître la situation de ses parcelles et envisager une rotation si nécessaire. Cette technique reste en effet la plus efficace pour contenir le développement du ravageur. L'an prochain, des plaques jaunes seront disponibles et distribuées bien en amont des travaux afin de donner à chacun les outils nécessaires aux prises de décisions nécessaires pour contenir l'insecte à des niveaux de population non pénalisants pour la culture du maïs.

Jean-Louis Galais, service Filières végétales
Tél. 06 31 23 49 94
jean-louis.galais@alsace.chambagri.fr